***Pour une Constituante – Cercle de Bourges***

**Relevé de discussions de la rencontre du 16 décembre 2014**

Présents : Jacqueline PASQUET, Guy LEGER, Gérard GRIVOIS, Jean ADAMKIEWICZ, Michèle FRAIZE, André OLIVA, Jacques RAMAT, Danièle FOUCHET, Michel PICARD, Aline de la PERELLE, Charles CHARLIER, Claude POURCEL, Sylvie MALIDOR.

Excusé : Nicolas DEDIEU ANGLADE.

***1. Compte-rendu du colloque Nation, Démocratie et Droit :***

Michèle FRAIZE a assisté à ce colloque le 22 novembre dernier, qu’elle a trouvé un peu lourd en raison d’un trop grand nombre d’intervenants. Elle retrace l’intervention de Florence Gauthier (Historique des notions de démocratie et de nation). Des tables rondes, a été plus particulièrement retenu :

- le débat sur la justice (F. Martres, E. Tarride et F. Borg) : la justice est plus respectée que sous Sarkozy, mais cela n’est pas pour autant ce qui devrait être, le parquet est toujours sous la tutelle du Garde des Sceaux , les Conseils de Prud’hommes sont menacés, enfin, devant la complexité des lois, il s’agirait de clarifier et de garantir l’accès pour tous au droit (risque de financiarisation de la justice et misère de l’aide juridictionnelle) ;

- le débat relatif à l’influence de la construction européenne sur l’exercice de la souveraineté populaire (A.C. Robert, M. Lietaert, C. Gobin) : l’UE étouffe les souverainetés nationales, les lobbys exercent un pouvoir occulte considérable, on ne sait pas qui fait quoi, qui représente quoi…. Le constat de déficit de démocratie dans l’UE est accablant ;

- enfin, la table ronde sur l’exercice des libertés politiques (R. Lefebvre, F. Castex, F. Carrey-Conte) a permis de mettre en évidence les verrous écrits et non écrits qui bloquent la démocratie. L’hyper professionnalisation de la politique a été dénoncée ; l’entrée en politique s’est modifiée : autrefois, on commençait par être militant, aujourd’hui, ce sont des diplômés qui connaissent une évolution rapide dans les appareils politiques. Les solutions existent pour lutter contre tout cela : le non cumul des mandats, un statut de l’élu, un mixte des deux formes de démocratie (représentative et participative). Dénonciation également des verrous non écrits : chantage à la crise, discipline de parti, élections législatives suivant les présidentielles.

La plupart des questions de la salle ont porté sur l’UE et le transfert de souveraineté[[1]](#footnote-2).

***2. "Proposons une censure citoyenne des institutions , imposons l’élection d’une Assemblée constituante !":***

Guy LEGER lit le texte émanant de l’association et demande si nous devons adhérer à cette approche et comment s’inscrire dans cette démarche ?

Claude POURCEL pense que ce texte n’apporte rien de neuf. S’il doit y avoir censure, ce doit être autrement que par un discours. Quant à l’élection d’une Assemblée constituante, elle se demande s’il ne faut pas plutôt avoir recours au tirage au sort. Il importe d’éviter la professionnalisation des élus, il faut aussi qu’il y ait possibilité de les révoquer.

Michel PICARD ne croit pas beaucoup au tirage au sort. Il croit par contre à la mise en place d’un système permettant de révoquer. Il importe de se demander comment les citoyens peuvent intervenir, c’est un travail de longue haleine. Les réunions publiques, les conférences attirent peu de public ; peut-être faudrait-il aller vers des invitations plus ciblées pour que les gens prennent la parole et que l’on élabore à partir de là des cahiers de doléances.

Michèle FRAIZE mentionne que lors du colloque du 22 novembre, il a été question de « cahiers de propositions », appellation jugée plus dynamique que cahiers de doléances. A partir d’un sujet donné, les gens peuvent s’exprimer sur des feuilles qui sont ensuite affichées et servent de point de départ à un débat.

André OLIVA pense que c’est là une technique intéressante pour faire réagir les gens sur des problèmes locaux ou immédiats, mais il y a des sujets sur lesquels il faut des conférences (exemple le Tafta). Quant à la constitution, c’est beaucoup plus complexe, on peut difficilement en parler dans la rue.

Gérard GRIVOIS revient sur le texte lu par Guy et plus précisément sur le dernier paragraphe appelant les citoyens à former des Assemblées locales. Il prend pour exemple le collectif formé à Saint Amand-Montrond à la suite de la conférence de J.M. JENNAR sur le Tafta. L’organisation de réunions dans le cadre communal est importante, même s’il ne vient que 4 ou 5 personnes.

Pour Jean ADAMKIEWICZ, il faut que l’on habitue les gens à se poser des questions et à en poser et c’est à l’école que cela se prépare.

Michel PICARD pense qu’il y a une baisse du débat politique en France, que les gens se détournent de la politique.

Guy LEGER rapporte une expérience menée dans le cadre de l’élection des représentants des locataires : alors que l’invitation à une réunion de l’ensemble des locataires d’un quartier n’avait rien donné, des invitations ont été lancées au niveau des cages d’escalier et là, la réponse a été nettement plus forte (80 % des locataires).

Aline de la PERELLE souligne que le choix du lieu où l’on cherche à rencontrer les gens est fondamental : sur un marché ou dans la rue, les gens n’ont pas le temps. L’entrée des écoles est un lieu plus favorable.

Claude POURCEL : la première question que l’on pourrait poser est « pourquoi une Constituante ? », dire que l’on a le droit de changer la règle du jeu.

Michel PICARD : on pourrait demander aussi pourquoi les gens n’ont plus confiance dans les élus.

Claude POURCEL évoque le boycott des élections et son risque de dévalorisation par les élus. Il faut faire un travail politique sur ce point.

André OLIVA est réticent quant au boycott, ou alors il faut l’expliquer de manière nette.

***3. Questions diverses :***

Jacques RAMAT résume la dernière réunion de préparation du Forum social ; il ne semble pas qu’A.C. ROBERT, sollicitée pour participer à une conférence dans ce cadre pourra donner suite.

Guy LEGER signale que le collectif anti-Tafta auquel nous participons se réunira le 15 janvier 2015. Un projet de rencontre avec les citoyens est en cours d’élaboration.

Aline de la PERELLE signale que des députés européens, dont des députés socialistes, participent aux commissions de travail sur le Tafta.

Guy LEGER évoque le projet de livre de Laurent LOTY (Délibération pour une Constituante) auquel nous sommes invités à participer[[2]](#footnote-3).

Relevé établi par Jacques Ramat

**La prochaine réunion aura lieu le jeudi 29 janvier 2015 à 20 heures, à Gite et Amitié,**

avec la possibilité de prendre le repas ensemble à 19 heures précises

en prévenant Jacqueline (02 48 67 05 51) impérativement avant le26 janvier.

1. Un compte-rendu du colloque figure sur le site internet de l’association. [↑](#footnote-ref-2)
2. Aline de la PERELLE et Michel PICARD proposerons un texte sur la démocratie à l’échelon local. [↑](#footnote-ref-3)